



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

12 juillet 2016

Le Code de la Communication reste au centre de l'actualité. Pour cause, les parlementaires francophones, en réunion dans la capitale dans le cadre du 42^{ème} Sommet de leur Assemblée, ont échangé sur le sujet ; les États-Unis par la voie de son ambassadeur ont fait part de leur déception, la Chambre haute passera à la deuxième lecture du texte tandis que les journalistes ainsi que la société civile tiendront aujourd'hui leur « Grande marche pour la liberté ».

Economie et société

ADOPTION DU CODE DE LA COMMUNICATION

L'APF REAGIT PAR RAPPORT A LA LIBERTE DE LA PRESSE

Le 42^{ème} Sommet de l'Assemblée Parlementaire Francophone a débuté hier au Centre de Conférence International d'Ivato, une occasion pour les participants d'échanger sur la liberté de presse et d'expression. Bien qu'aucun pays membre n'ait été cité dans les discussions, il s'avère évident que les recommandations dégagées lors de ces échanges s'adressent en particulier à la Grande île. En effet, le sujet ne figurait pas dans le programme initial mais a tout de même été abordé ce qui signifie que l'APF s'intéresse de très près à la situation de Madagascar, plus précisément au bras de fer entre les journalistes et les autorités concernant le Code de la Communication que les professionnels de l'information considèrent comme « liberticide ». Il a été communiqué, à l'issue de la première journée, que l'organisation a appelé ses membres à « laisser aux journalistes le plus grand champ d'activités possibles » et par conséquent, qu'il s'avère très important « d'avoir des lois qui fassent en sorte que la presse puisse travailler normalement ». L'APF s'est également adressée aux journalistes en leur demandant, pour leur part, de faire davantage preuve de responsabilité et d'éthique. Face aux journalistes, le président de la commission communication, éducation et culture a soutenu qu'il n'y a « pas de raison à ce que les journalistes ne répondent pas de leur écart de comportement devant la justice, notamment en termes de diffamation » (L'Express de Madagascar p.3, Les Nouvelles p.3, Tia Tanindrazana p.2)

- *En abordant ce sujet délicat, le président de la commission communication et culture a soutenu que les pays membres de l'APF sont susceptibles de suspension dès lors que la liberté de presse est gravement menacée. Quelques pays sont d'ailleurs dans le collimateur de l'organisation, en l'occurrence la Syrie et le Burundi. Pour le cas de Madagascar, Didier Berberat a déclaré qu'il n'y a pas encore de problèmes graves. Des propos qui n'ont pas manqué de susciter des étonnements de la part de **Midi Madagasikara** qui se demande si ce dernier est réellement au fait de la situation dans la Grande île (p.2)*

LES ETATS-UNIS FONT PART DE LEUR DECEPTION

Si l'ambassadeur des États-Unis, Robert Yamate s'est déjà exprimé sur le sujet de l'adoption du Code de la Communication lors du lancement du programme English Access Microscholarship, il a fait part de la position des USA lors de la cérémonie de décoration de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



son conseiller culturel Luke Zahner. A cette occasion, le diplomate a déclaré que son pays regrette que les dialogues et les pourparlers n'aient pas été poursuivis lorsque des changements ont été apportés dans la version initiale de l'avant-projet de loi. (**L'Express de Madagascar p.3**). Pour sa part, le conseiller culturel de l'ambassade dit rester optimiste quant à une issue favorable de cette affaire et que les parties prenantes parviendront à trouver un terrain d'entente afin que ce texte soit conforme aux standards internationaux. (**Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.2, Les Nouvelles p.2, La Vérité p.2, La Gazette de la Grande île p.7**)

LE CODE DE LA COMMUNICATION PASSE EN SECONDE LECTURE AU SENAT

Suite à son adoption par l'Assemblée nationale, le projet de loi portant Code de la Communication devrait être transmis au Sénat afin qu'il puisse procéder à sa deuxième lecture. Dans ce contexte, une lueur d'espoir semble se profiler pour les professionnels de l'information dans la mesure où la Chambre haute, par le biais de son Président, a invité 6 représentants des journalistes à discuter avec les membres de la commission en charge de l'examen des lois. Pourtant, de l'analyse de **L'Express de Madagascar**, cette initiative n'aurait pas d'effet sur le texte adopté par l'Assemblée nationale dans la mesure où le système de la navette parlementaire impose à ce que les points qui restent à discuter au niveau du Sénat portent uniquement sur les désaccords entre les deux Chambres du parlement. Par conséquent, les points qui font « l'unanimité » ne devraient plus faire l'objet d'amendements (**p.5**). **Midi Madagasikara** précise que le Sénat examinera, dans le cadre de cette deuxième lecture, 18 amendements apportés par les députés. Le texte amendé est soumis ce jour aux travaux de commission pour ensuite être introduit demain en séance plénière en vue de son adoption. Si les sénateurs ont entrepris des amendements, le Code de communication devra être de nouveau envoyé à Tsimbazaza, dans le cas contraire sera définitivement adopté. (**p.2**)

- Dans un article d'approfondissement intitulé « Code de la Communication, des portes de sortie pour le régime », **Midi Madagasikara** précise que la Constitution offre une dernière opportunité au Parlement et à l'Exécutif pour rectifier le tir. Le journal fait particulièrement référence à l'article 96 portant sur la mise en place d'une commission mixte paritaire chargée d'élaborer des textes sur les dispositions en discussion, lorsque les deux Chambres du parlement n'arrivent pas à s'accorder sur certains points. Il appartient au Premier ministre de convoquer cette commission mixte et au Président de la République de demander une nouvelle délibération de la loi (**p.2**)
- **Midi Madagasikara** précise que les 6 journalistes invités à discuter avec la commission communication du Sénat sont issus de deux groupes : ceux qui sont en faveur et ceux qui sont contre l'adoption du Code de la Communication. Il s'avère en effet qu'un groupe de journalistes a manifesté sa position en faveur du texte à l'Ordre des journalistes (**p.17**). Ces journalistes qui sont en faveur de l'adoption du Code sont majoritairement issus des stations nationales et de quelques chaînes privées pro-pouvoir (**Les Nouvelles p.3**)
- Des sources rapportées par **Midi Madagasikara** informent que le vote pour adoption du Code de la Communication amendé par les députés aura lieu au plus tard jeudi (**p.17**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



TENUE DE LA GRANDE MARCHE DE LA LIBERTE

Dans le cadre de leur mouvement de contestation de l'adoption du Code de la Communication et afin de signifier à la Communauté internationale la gravité de la situation, le mouvement pour la liberté d'expression et les journalistes en général tiennent aujourd'hui la marche dénommée « la Grande marche de la liberté ». A cet effet, ils partiront d'Ankorondrano pour rejoindre la stèle de la liberté de la presse située devant la gare de Soarano. Les participants ont reçu la consigne de se vêtir en noir et ce, afin de marquer le deuil après le « décès » de la liberté d'expression à Madagascar, en référence à l'adoption du texte régissant la communication médiatisée. Cette marche sera néanmoins fortement encadrée par les forces de l'ordre compte tenu du fait que les politiciens, rassemblés au sein du mouvement Mitsangana ry Malagasy, ont annoncé y prendre part. Les responsables ont toutefois indiqué que les interventions n'auront lieu qu'en cas de débordement. (Midi Madagasikara p.17, Madagascar Matin p.3)

- *Selon Midi Madagasikara, les éléments des forces de l'ordre sont sur le qui-vive par rapport à la tenue de cette grande marche de contestation. Une source proche des militaires a en effet indiqué que tous les éléments sont consignés aujourd'hui et ce, sans exception de grades (p.17)*
- *Tels qu'ils l'avaient annoncé, les politiciens membres du mouvement d'Opposition Mitsangana ry Malagasy ont prévu de renforcer les rangs des journalistes et de la société civile dans le cadre de cette grande marche. Des mises en garde ont cependant été adressées aux acteurs politiques souhaitant y participer et ce, contre toute velléité de récupération politique. Ces derniers devront ainsi y prendre part en tant que simple citoyen, sans aucune couleur politique (Les Nouvelles p.3)*
- *D'après les informations rapportées par Tia Tanindrazana, la forte mobilisation des forces de l'ordre est principalement due au fait que cette grande marche n'a pas obtenu une autorisation de la Préfecture. Le quotidien craint par conséquent une confrontation inévitable avec les militaires (p.3)*
- *La Vérité précise que pour cette marche en vue de l'enterrement de la liberté d'expression, les maîtres mots sont silence, dignité, respect et unité. Par conséquent, aucun débordement n'est à craindre d'autant plus qu'il s'agit d'une marche silencieuse qui ne constitue ni un Coup d'Etat, ni un acte de déstabilisation (p.3)*

Relations internationales

OUVERTURE DU 42^{ème} SOMMET DE L'APF AU CCI IVATO

Le 42^{ème} Sommet de l'Assemblée Parlementaire Francophone a officiellement ouvert ses portes hier au Centre de Conférence International d'Ivato et ce, en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie ainsi que des autorités. Dans son discours d'ouverture, Michaëlle Jean a lancé un appel pour une mobilisation générale contre le terrorisme et a, à cette occasion, évoqué les « attentats » survenus lors de la célébration de la fête de l'indépendance. Elle a ainsi qualifié ses actes de « cruels, lâches, insensés, criminels » qui visent à créer un climat d'insécurité en vue d'isoler la Grande île. Le numéro un de la Francophonie a également plaidé en faveur des jeunes et a par conséquent appelé les gouvernants à les placer au centre de leurs actions mais également à « apprendre d'eux ».

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



(Midi Madagasikara p.2). Dans son allocution, le Président de la République a soutenu que l'accueil de ce 42^{ème} Sommet de l'APF présente un intérêt majeur pour la Grande île dans sa quête de développement et surtout de stabilité. Quant au président de l'APF, il a axé son discours sur le développement responsable et la croissance partagée qui constituent les principales conditions de la stabilité. **(Madagascar Laza p.2)**

- Des dispositifs de sécurité renforcés ont été mis en place dans le cadre de ce 42^{ème} Sommet de l'APF au CCI Ivato. Pour preuve, des fouilles systématiques et minutieuses sont opérées dès l'entrée principale jusqu'à la grande salle de réunion. Le fait que ces opérations soient uniquement effectuées par des éléments masculins a cependant suscité le grognement des participants féminins **(Midi Madagasikara p.2)**
- La SG de l'OIF n'a pas évoqué la liberté de la presse et le Code de la Communication dans son allocution, ce qui n'a pas manqué d'étonner **Midi Madagasikara**, qui précise qu'elle est une ancienne journaliste **(p.2)**
- Le Maroc, à travers le chef de sa délégation participant à ce 42^{ème} Sommet de l'APF s'est dit disposé à aider la Grande île dans la gestion de la sécurité, à travers notamment le partage des expériences que le pays a acquises en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier **(Madagascar Laza p.2)**
- Le président et le secrétaire général de l'APF ont été élevés au rang de commandeurs de l'Ordre national malagasy par le Chef de l'Etat lors du diner d'Etat tenu au palais d'Iavoloha, dans la soirée d'hier. **(Madagascar Laza p.3)**

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrakaza@eces.eu
Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

